



**Province de Québec  
Corporation de la Ville de Forestville  
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 12 janvier 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

**Sont présentes** : Mme Micheline Anctil, mairesse;  
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;

**Sont présents** : M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;  
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;  
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;  
M. Daniel Brochu, greffier.

**Est absente** : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
  - 3.1 Séance ordinaire du 8 décembre 2015
  - 3.2 Séance extraordinaire du 16 décembre 2015
- 4. Reconnaissance et message de la mairesse**
  - 4.1 Vœux 2016
  - 4.2 Bureau local du député de René-Lévesque
  - 4.3 Campagne TVA
  - 4.4 Honneur à Jennifer Tremblay
- 5. Incendie**
  - 5.1 Rapport d'intervention
  - 5.2 Engagement
  - 5.3 Schéma couverture de risque / Rapport annuel
  - 5.4 Mandat UMQ / Achat en sécurité incendie



**6. Loisirs et sports**

6.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

**7. Développement économique**

7.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine

**8. Développement culturel et social**

8.1 Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

**9. Aménagement et urbanisme**

9.1 Rapport des permis de rénovation et de construction

**10. Développement touristique**

10.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

10.2 Réseau des meilleurs sites de plein air de la Côte-Nord

**11. Environnement et milieu de vie**

11.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

**12. Administration**

12.1 Rapport de la mairesse

12.2 Paiement des comptes

12.3 Autorisation de déplacements

12.4 Golf le Méandre / Aide financière

12.5 Aide financière des organismes

12.6 Nomination maire suppléant

12.7 Salaire des employés à contrat

12.8 Amélioration au réseau routier municipal

**13. Actes législatifs**

13.1 Vente de terrain / Rue Leduc

**14. Affaires nouvelles**

**15. Période de questions des citoyens**

**16. Clôture et levée de la séance**

**Adoption des derniers procès-verbaux**

**R-1601-01**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 8 décembre 2015 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance, il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.



## **R-1601-02**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 16 décembre 2015 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance, il est proposé par le conseiller Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

### **Vœux 2016**

La mairesse souhaite à toute la population, en son nom personnel, en celui des membres du conseil, de la direction et des employés, des vœux de santé et de paix et que 2016 apporte de petits et de grands projets.

### **Bureau local du député de René-Lévesque**

La mairesse informe la population que le conseil municipal est très heureux d'accueillir la décision du député de René-Lévesque, M. Martin Ouellet, d'ouvrir un bureau à Forestville dans l'édifice du Journal HCN sur la Route 138. Ainsi la population de Forestville et des environs pourra rencontrer plus facilement le député et ses attachés politiques. Les rendez-vous se prendront directement au bureau de Baie-Comeau.

### **Campagne TVA**

La mairesse mentionne à la population que le réseau TVA diffuse depuis plusieurs années déjà des messages d'intérêt public regroupant plusieurs villes de la Côte-Nord dont Forestville.

Elle mentionne que dans les prochains jours un rafraîchissement de la campagne touchant particulièrement le déneigement, invitant la population à visiter le site Internet de leur municipalité et concernant les matières résiduelles. Elle fera une intervention qui montrera les bonnes pratiques qui permettent de faire des économies et ainsi investir dans d'autres projets.

### **Honneur à Jennifer Tremblay**

La mairesse tient à féliciter Mme Jennifer Tremblay qui a été récompensée du Conseil des arts et des lettres du Québec en lui décernant le titre de "Créatrice de l'année 2015 en Montérégie".

Elle rappelle que Mme Jennifer Tremblay est native de Forestville, c'est la fille de Mme France Tremblay à M. Lucien Tremblay, elle habite maintenant à Longueuil. Elle a déjà publié plus de 20 œuvres.

La Ville est heureuse de l'inspiration qu'elle témoigne pour nos jeunes et notre milieu, comme quoi, avec la passion, on peut réussir de grandes choses.

### **Rapport d'intervention**

Les membres du conseil accusent réception du rapport d'intervention en incendie au 31 décembre 2016 préparé par Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.



RAPPORT D'INCENDIE   DÉCEMBRE 2015									
Municipalité	Nombre de sorties								Total par municipalité
	Accident véhicule	Incendie				Fausse alerte	Incendie broussaille	Sauvetage personne	
		Bâtiment	Cheminée	Autres	Véhicule				
Colombier									0
Forestville	1			1					2
Portneuf-sur-Mer		1							1
Longue-Rive	1				1				2
Les Escoumins									0
Total par événement	2	1	0	1	1	0	0	0	5

**Explication Autres :**  
Forestville : Incendie extérieur le propriétaire du terrain avait un permis de brûlage un passant a téléphoné.

## Engagement

### R-1601-03

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du Service des incendies et de procéder à l'engagement des pompiers suivants :

Nom	Division
Francis Canuel	Forestville
Jean-François Rousselot	Colombier
Gabriel Truchon	Les Escoumins

## Schéma couverture de risque / Rapport annuel

### R-1601-04

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le rapport annuel d'activité du Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2014 tel que présenté par le directeur des incendies par intérim, M. Martin Bouchard, sous réserve des données déjà inscrites par M. Marco Gauthier, directeur des incendies, lesquelles données ne peuvent être validées.

## Mandat UMQ / Achat en sécurité incendie

### R-1601-05

**Attendu que** la Ville de Forestville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de différents produits utilisés en sécurité-incendie;

**Attendu que** les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ.

**Attendu que** la proposition de l'UMQ est renouvelée, à chaque appel d'offres du regroupement, sur une base volontaire;



**Attendu que** la Ville de Forestville désire participer à cet achat regroupé afin de se procurer différents produits utilisés en sécurité-incendie dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**Que** la Ville de Forestville confie, à l'UMQ, le mandat de préparer en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achats regroupés de différents produits utilisés en sécurité-incendie nécessaires aux activités de la Municipalité;

**Que** la Ville de Forestville confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées relativement à l'appel d'offres public # SI-2016. De ce fait, la Ville de Forestville accepte que le choix final de certains produits soit déterminé suite à l'analyse comparative des soumissions déposées et selon les règles définies au document d'appel d'offres;

**Que** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Forestville s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant les fiches d'inscription requises transmises par l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

**Que** si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Forestville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

**Que** la Ville de Forestville procédera à ses achats des produits inscrits, selon les quantités réelles requises, auprès des fournisseurs-adjudicataires désignés et selon les termes établis au contrat résultant du processus d'appel d'offres SI-2016;

**Que** la Ville de Forestville reconnaît que l'UMQ lui facturera un frais de gestion pour la gestion du processus d'appel d'offres public de ce regroupement. Ces frais de gestion représentent un pourcentage du montant total des achats réels faits, tel que rapporté dans les rapports de ventes fournis par les fournisseurs-adjudicataires. Pour le présent appel d'offres SI-2016, ce pourcentage est établi à 1.00 % (ou 150.00 \$ minimum) pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 1,50 % (200.00 \$ minimum) pour les non membres;

**Qu'un** exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

#### **Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux**

En l'absence de la conseillère Mme Gina L'Heureux, la mairesse fait la lecture du rapport de celle-ci.

#### **Bibliothèque**

La mairesse informe la population que lors d'une soirée de conte et bricolage de Noël à la bibliothèque municipale le 30 novembre dernier, une douzaine d'enfants ont participé à l'événement et 2 d'entre eux ont gagné un jeu de société offert par le réseau des bibliothèques. Félicitations à Abyguel Carlu-Maltais et Christophe Chénard.



### Tournoi Hockey Olympique

La mairesse invite la population au Tournoi de hockey Olympique qui se tiendra du 22 au 24 janvier. Elle mentionne que lors de ce tournoi la classe féminine est de retour. L'inscription se fait directement au Service des Loisirs.

### Développement économique / Rapport du conseiller M. Guy Racine

#### Coopérative Unitek

Le conseiller informe la population que la Coopérative Unitek travaille présentement au niveau du contrôle des odeurs.

### Développement culturel et social / Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

#### Salle de spectacles

La conseillère informe la population que le dossier concernant la rénovation de la salle de spectacles est présentement à Québec.

### Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 31 décembre 2015 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION   DÉCEMBRE 2015						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier et décembre 2015		Janvier à décembre 2014		2014	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	1	16 000 \$	1	70 000 \$	1	70 000 \$
Résidences simples	1	175 000 \$	1	180 000 \$	1	180 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>191 000 \$</b>	<b>2</b>	<b>250 000 \$</b>	<b>2</b>	<b>250 000 \$</b>
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier et décembre 2015		Janvier à décembre 2014		2014	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	124	873 530 \$	124	993 965 \$	124	993 965 \$
Résidences multiples	3	72 550 \$	6	114 500 \$	6	114 500 \$
Chalets	1	15 000 \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	4	360 000 \$	6	103 600 \$	6	103 600 \$
Industries	1	50 000 \$	2	70 250 \$	2	70 250 \$
Autres (institution & gouvernement)	3	89 000 \$	3	436 628 \$	3	436 628 \$
Démolitions	0	- \$	1	(27 000) \$	1	(27 000) \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>1 460 080 \$</b>	<b>142</b>	<b>1 691 943 \$</b>	<b>142</b>	<b>1 691 943 \$</b>

### Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

#### Guide de séjour

Le nouveau guide de séjour qui fait la promotion touristique est présentement en production et sera distribué dans toutes les résidences.



### **Boréal Loppet**

Le conseiller invite la population à s'inscrire à la compétition de ski du Boréal Loppet, qui aura lieu du 18 au 20 février et ce, afin d'obtenir des rabais.

### **Réseau des meilleurs sites de plein air de la Côte-Nord R-1601-06**

**Attendu que** Tourisme Côte-Nord Manicouagan désire mettre sur pied un circuit des meilleurs sites de plein air de la région;

**Attendu que** le site de la Baie-Verte a été retenu pour son potentiel touristique, son parfait état et son entretien rigoureux;

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- D'officialiser la sélection du site de la Baie-Verte auprès de Tourisme Côte-Nord Manicouagan;
- De confirmer l'engagement financier de la Ville de Forestville afin d'assumer les coûts de promotion et signalisation pour un montant ne dépassant pas 1 500 \$.

### **Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé**

#### **Rencontre d'information - Nouvelle taxation pour les établissements industriels, commerciaux et institutionnels et Plan de gestion des matières résiduelles**

Le conseiller invite la population de Forestville à une rencontre d'information organisée par la MRC Haute-Côte-Nord portant sur les modifications relatives à la taxation des matières résiduelles « taxe de vidange » ainsi que sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

Cette rencontre aura lieu le 18 janvier prochain à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Forestville.

### **Rapport de la mairesse**

#### **Centraide Haute-Côte-Nord - Manicouagan**

La mairesse informe la population que Centraide Haute-Côte-Nord - Manicouagan a amassé plus de 9 426 \$ lors du barrage routier qui a eu lieu en décembre dernier. Les dons se répartissent comme suit : Forestville : 1 255 \$, Baie-Comeau : 3 874 \$, Port-Cartier : 862 \$ et Sept-Iles : 3 435 \$

### **Lettre du Pôle Nord**

La mairesse informe la population qu'elle avait invité la population à suivre les péripéties du lutin Forikinkin sur sa page Facebook. Un prix de 50 \$ échangeable pour des parties de quilles était attribué parmi ceux qui visitait la page et c'est M. Mario Jourdain de Forestville qui a été l'heureux gagnant.

### **Budget 2016**

La mairesse informe la population que le budget sera adopté à 20 h 30 ce soir, soit après cette séance.



**Convention collective**

La mairesse informe la population que la prochaine étape dans les affaires administratives, c'est le renouvellement de la convention collective des employés.

**Paiement des comptes**

**R-1601-07**

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier le paiement des comptes au 31 décembre 2016.

Description	Montant
Déboursés	52 779.41 \$
Comptes payés	449 190.67 \$
Comptes à payer	<u>104 861.84 \$</u>
Total	<u>606 831.92 \$</u>

**Certificat de disponibilité**

M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier, certifie qu'au meilleur de sa connaissance, des fonds sont disponibles pour le paiement des comptes et des déboursés.

**Autorisation de déplacements**

**R-1601-08**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le déplacement suivant :

**29 janvier 2016**      **M. Marc Pigeon, agent de développement**  
Baie-Comeau      formation "Initiation à la gestion de projet donné par le  
Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord

**Golf le Méandre / Aide financière**

**R-1601-09**

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de consentir une aide financière de 20 000 \$ à Golf et Loisirs Forestville afin de réserver en exclusivité la visibilité de la Ville de Forestville au trou # 9.

**Aide financière des organismes**

**R-1601-10**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de consentir à une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Centraide Haute-Côte-Nord Manicougan	Campagne annuelle de financement	100.00 \$
Club Nord-Neige Forestville-Colombier	Aventure Or Blanc 2016	100.00 \$





### **Nomination maire suppléant**

#### **R-1601-11**

Conformément à l'article 56 de la Loi sur les cités et villes qui prévoit la nomination d'un maire suppléant afin d'exercer les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire ou est empêchée de remplir les devoirs de sa charge;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de nommer le conseiller M. Yanick Bérubé à titre de maire suppléant et ce, jusqu'à la séance de mai 2016.

### **Salaire des employés à contrat**

#### **R-1601-12**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder une augmentation de salaire de 2 % aux employés à contrat et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Amélioration au réseau routier**

#### **R-1601-13**

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés pour l'amélioration effectuée dans les rues de la ville (1<sup>re</sup> et 6<sup>e</sup> Avenue, 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> Rue, Rues Du Parc, Luc et Verreault) et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports, pour un montant subventionné de 15 000 \$. Il est également résolu de confirmer au ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

### **Vente de terrain / rue Leduc**

#### **R-1601-14**

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre, selon l'offre d'achat reçue, à M. André Savard un terrain connu et désigné comme étant le lot 3 498 725 aux plans et livre du cadastre du Québec. Sans bâtisse et ayant une superficie de 986.200 m<sup>2</sup> au prix de 6.46 \$ du m<sup>2</sup> pour un montant total de 6 370.85 \$ plus les taxes applicables. Un chèque au montant de 637.08 \$ a été déposé lors de la signature de l'offre d'achat et sera imputé sur le montant total lors de la signature de l'acte notarié. Les frais de subdivision cadastrale, de piquetage, de localisation ou autres honoraires d'arpentage sont supportés par l'acquéreur. S'il y a lieu, les dimensions du terrain et le montant de la vente pourront être corrigés lors de la signature de l'acte de vente, selon les données de l'arpenteur. Il est également résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou son remplaçant désigné à signer tous les documents nécessaires afin de compléter cette transaction. Pour que l'offre d'achat demeure valide l'acte notarié devra être signé dans un délai de cent-vingt (120) jours, sinon cette offre sera annulée.

### **Période de questions des citoyens**

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.



**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Yanick Bérubé propose la levée à 20 h 00 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffier